

## LETRES, THÉÂTRE, SCIENCES ET ARTS

Littérature française de Belgique

III

## M. Jules DESTRÉE

Ecrivain et orateur, conteur et essayiste, juriste et sociologue, critique d'art et animateur intellectuel, pour reprendre à peu près une formule heureusement synthétique de M. Carton de Wiart, M. Jules Destrée apparaît, à l'avant de la vie nationale, comme une des figures de proue de la Belgique.

Pas seulement, ainsi que l'on pourrait croire, parce qu'il a été, pendant la guerre, en accord avec l'illustre cardinal Mercier, un défenseur éloquent des droits de son pays outragé et un infatigable zélé de l'union des partis. Pas seulement pour avoir occupé avec éclat la magistrature épiscopale, chez nos voisins, de ministre des sciences et des arts. Ni pour avoir été le Richelieu laïque de cette Académie de langue et de littérature françaises où il est entré en 1922 et dont il est devenu aujourd'hui le directeur en exercice. Pas davantage ou uniquement comme député de Charleroi, c'est-à-dire de sa Wallonie houillère et natale à la Chambre belge. Mais, et c'est ce qui nous intéresse avant toutes choses ici, comme représentant actif de la haute culture intellectuelle française et comme ayant derrière lui une œuvre littéraire considérable d'une belle unité de pensée et de direction sous son apparence dispersée.

Fils d'un professeur à l'Athénée de Charleroi, professeur lui-même, M. Jules Destrée fut stagiaire chez Edmond Picard, le fameux avocat, et M. Maurice Maeterlinck, qui a appelé M. Jules Destrée « l'orateur formidable », a tracé de lui, en quelques lignes, un portrait d'une exactitude impressionnante :

« Le masque fauve, brutal, ravagé, tout creusé d'ombre et tout balafre de lumière, d'une magnifique et puissante laideur, est le masque même et le visible symbole des passions furieuses et généreuses de la foule. »

Qu'on n'aille point se figurer là-dessus que M. Destrée n'est qu'une manière de tribun à la Danton ! Non, certes ; et il ne suffirait de rappeler ses interventions en Italie, en Angleterre et en Russie au profit de la cause des Alliés, pendant la guerre, pour prouver que cette bouche d'or sait tout à tour user de la persuasion lyrique, de la froide dialectique et de la prosopopée pathétique en maître dans l'art de dire.

Or, M. Jules Destrée est avant tout un juriste éminent et un artiste, un artiste du verbe écrit comme du verbe parlé. Ses ouvrages se rapportent à ces deux aspects de sa robuste personnalité.

Je suis loin de faire ici des œuvres qui sont d'un technicien, mais elles dépassent ma compétence et je ne puis qu'en énumérer ici quelques titres : *De la poursuite pour honoraires* (1891), *Du concordat préventif de la faillite* (1892), *Calcul et évaluation des dommages-intérêts dus aux victimes d'accidents* (1895) et *La protection des gens dans l'industrie* (1906) me paraissent significatifs à cet égard.

D'autres avocats se contenteraient de tel bagage professionnel, qui est celui d'un homme d'études et d'un savant. Pas M. Jules Destrée. Et voici, en regard, l'autre volet d'un triptyque où la critique d'art occupe la plus large place : des nouvelles comme *Souffleurs roses* (1884), *Lettres à Jeanne* (1886), des poésies rythmées comme *Transpositions* (1888) et *Les Châlières* (1889), un genre qu'il affectionne et où il se rencontre, j'en conviens, plus de vraie poésie que dans beaucoup de versifications mal rimées ; enfin des essais : *Quelques histoires de miséricorde* (1902) et un roman philosophique : *Le Mystère quotidien* (1927). Ces livres se rattachent plus directement que l'on n'est tenté de le croire d'abord aux préoccupations professionnelles de l'auteur, à ses discours extraparlémentaires et à son action sociale. Ce sont là *semelles* d'idées et bon grain lancé à tout vent, ainsi qu'il définit quelque part ces actes de l'effort altruiste.

Au centre du panneau médian, des ouvrages d'art. Leur ensemble constitue, pourrions-nous dire, une lierre et noble couronne posée sur le front de la Wallonie laborieuse, déjà ceint et paré d'un nimbe obscur de fumées industrielles. Car cette région est la terre féconde du travail, en même temps que la productrice des peintres géniaux et des sculpteurs illustres.

Dans ce genre, à quoi vont ses préférences les plus secrètes, M. Jules Destrée a débuté, en 1891, par deux monographies : *Henry de Graux* et *Géon Rodon*. Suivent bientôt *Les œuvres d'art dans les églises* (1896). Puis viennent *Les Primitifs italiens*. En trois étapes, en 1899, 1900 et 1903, le critique étudie, tour à tour, avec cette science lucide et cet esprit d'une rare compréhension que rehausse une admiration à la fois chaleureuse et, dirait-on, contagieuse : les peintres de Toscane, ceux des Marches de l'Ombrie et ceux de Siéme. Parmi eux, il y a ce Gorrioni que personne, depuis, n'a su traduire, au moyen de mots et de phrases, avec une égale magnificence, une piété et une foi qui décèlent un secret mysticisme.

Mais l'activité de M. Jules Destrée dans ce domaine s'est exercée principalement sur les artistes qui, du treizième siècle à nos jours, sont issus de son terroir. Entre tous, ces trois-ci qui sont, par l'expression, la sensibilité et l'accent du lyrisme, marqués aux qualités d'une race : le maître de Fiemalle, Jean Gosseret, dit Mabuse, et surtout ce rénovateur de l'émotion dans l'art, Rogier de la Pasture.

A Rogier de la Pasture, trop longtemps dénommé à tort Roger Van der Weyden, M. Jules Destrée a consacré un ouvrage considérable par l'érudition. Il y a démontré, d'une manière difficilement réfutable, confirmant les hypothèses sur les origines wallonnes, la naissance même du peintre à Tournai.

Le biographe a fait mieux que de restituer à l'atmosphère qui inspira son art populaire et passionné le maître de sa dilection. Alors qu'il était ministre des sciences et des arts, M. Jules Destrée a décidé d'un geste de réciprocité amitié entre l'Italie et la Belgique, qui aboutissait, contre la remise à Venise d'un Veronèse, au retour du fameux portrait de *Laurent Froidmont*. On sait que ce tableau de Rogier de la Pasture porte, au revers, en grisaille, l'effigie d'un saint patron. Ce serait, si-on suggère, l'image de l'artiste, qui s'est pris pour modèle.

D'avoir provoqué la rentrée au patrimoine national d'un tel chef-d'œuvre documentaire, ainsi que d'avoir pu rendre à son pays les panneaux dispersés de *L'adoration de l'agneau* par les frères Van Eyck et les volets de *La Cène* de Thierry Bouts, M. Jules Destrée tire peut-être plus de satisfaction intime que de ses titres littéraires. Mais à qui voudrait se persuader de la qualité de cette œuvre écrite, éparse dans tant de livres de jurisprudence, de critique et d'érudition, je conseille de lire une récente biographie de Mme Hierne sur la vie ardente de Jules Destrée (Frameries, 1929). On y trouvera, sous forme d'extraits, de nombreuses et des meilleures pages qui font honneur à la fois au goût de l'anthologiste et au souple talent d'un remarquable écrivain.

Léon Bocquet.